

AUXON

Bulletin Municipal



N° 24 Décembre 2009

AUXON

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous adresser ce nouveau bulletin municipal, en remerciant tout particulièrement celles et ceux qui ont participé à son élaboration.

L'année 2009 restera dans la mémoire des Alsoniennes et Alsoniens. En effet, avec les événements qui ont émaillé cet été, certains conseillers et M. le Maire démissionnent, de nouvelles élections doivent être organisées à l'automne. Plusieurs listes s'affrontent, le résultat est clair, un rajeunissement du Conseil Municipal, de nouvelles têtes et une volonté de tourner la page. L'équipe en place a rapidement trouvé un équilibre et travaille pour le développement de la Commune. Personnellement, comme vous pouvez le supposer, je ne serai pas en permanence à la Mairie, mais avec le Conseil Municipal, nous serons à votre écoute et à votre disposition dans la limite de nos possibilités de femmes et hommes actifs. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat et à nous contacter en cas de doute ou de problème, le dialogue est pour moi la meilleure façon de faire avancer les choses.

De nombreux travaux prévus au budget ont malgré tout pu avoir lieu.

- Un local technique a pu être réalisé dans le parc de la maison familiale à l'emplacement d'un ancien appentis.
- Sur ce même site, une nouvelle tranche du mur d'enceinte a également été réhabilitée côté rue du Moulin.
- La salle des fêtes n'est pas en reste, le plafond se dégradant rapidement, nous avons décidé d'isoler et de refaire celui-ci avec de nouvelles dalles décoratives et d'y additionner des modules de chauffage électrique qui semblent donner entière satisfaction. Les fenêtres seront, quant à elles, remplacées début 2010.
- La mairie vient aussi d'être équipée de nouvelles fenêtres et portes qui vont permettre une meilleure isolation.

Le 1^{er} septembre, l'heure de la rentrée a sonné. Les écoles primaire et maternelle ont été regroupées et ne forment plus qu'un groupe scolaire dirigé par un directeur, M. Bernard AMOURDANADIN, professeur de la classe de CM2, qui s'est vue par ailleurs dotée d'un nouvel équipement informatique qui motive beaucoup les élèves. Cependant, l'évènement le plus remarqué lors de la rentrée est le nouveau bâtiment préfabriqué installé en toute hâte pendant les vacances dans la cour de l'école. En effet, celui-ci accueille les élèves de moyenne section de maternelle.

Cet été a vu aussi l'arrivée de commerçants le mercredi matin sur la place de la mairie, à l'initiative de M. GAUGUE, le marchand de fruits et légumes. Ce petit marché qui ne demande qu'à vivre, voire à s'agrandir, avis à la population de le fréquenter.

L'année 2010 verra l'arrivée très prochaine d'une auto école dans l'ancien local de La Poste, après quelques petits aménagements.

Je souhaite vous retrouver nombreux pour les vœux de la municipalité qui auront lieu le **DIMANCHE 10 JANVIER 2010 à 11h00** et vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

MANIFESTATIONS

Dimanche 20 Décembre	Noël des enfants à la salle des Fêtes à 15H45, organisé par Auxon Animation
Dimanche 20 Décembre	Grand Feu d'Artifice à 18 heures, organisé par les pompiers
Mercredi 10 Mars	Assemblée générale de l'étang de La Coudre, à 18H
Dimanche 11 Avril	nettoyage des chemins et bordures de routes, organisé par les Amis de la Gare
Vendredi 23 Avril	Assemblée Générale des Amis de la Gare
Samedi 24 Avril	Buffet campagnard du comité des fêtes de La Coudre, à la salle des Fêtes
Dimanche 25 Avril	Vide grenier organisé par les Amis de la Gare

DATES IMPORTANTES A RETENIR



Vœux de la municipalité:

Dimanche 10 Janvier

Accueil à la salle des Fêtes à partir de 11 heures

Elections Régionales:

Dimanche 14 Mars 2010 : 1^{er} tour

Dimanche 21 Mars 2010 : 2^{ème} tour

Repas des anciens:

Dimanche 9 mai 2009 à la Salle des Fêtes

CEREMONIES AU MONUMENT AUX MORTS

25 Avril	Journée du souvenir des déportés
8 Mai	Armistice de la guerre 1939/1945 Avec la participation d'Arman 'sonne
18 Juin	Appel du Général de Gaulle

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

=====

SECRETARIAT DE MAIRIE FERMETURES EXCEPTIONNELLES

=====

Le secrétariat de Mairie sera fermé
les **SAMEDIS**

26 DECEMBRE 2009
et **2 JANVIER 2010.**

NOUVEAUX HABITANTS

M. Francis DALLE et Mme Lysiane BURTEL	87 Rue de la Mairie
Mme Céline FAUCHOT	191 Rue de Beauregard "Sivrey"
Mme Jennifer HUBA	201 Rue du Mulet
M. et Mme Serge DRAN	151 Rue du Mulet
M. et Mme CAGNIART Alban	902 Grande Rue
M. Steeven DELAHAYE	121 Rue de la Mairie
M. Geoffroy HENNICKER et Mme Aude CAVILLON	271 Rue des Prêles "Roncenay"
M. Jérémy FIFILS	60 Rue de l'Alambic "La Coudre"
Mme Marie-Laure FERRAND	55 Rue de Montpogat
Mlle Sophie ROSSIN et M. Anh Tuan LE	25 Rue de Montpogat
Mme Karine FINOT	688 Grande Rue

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces personnes qui ont choisi de vivre dans notre village. Nous vous donnons rendez-vous le **Dimanche 10 Janvier à 11 heures** pour les traditionnels vœux du maire, où vous pourrez faire plus ample connaissance avec les habitants d'Auxon.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal

Thierry LORNE
Christian MOUTON
Francis DRUMINY
Florence GOUVIER
Richard BONNET

Maire
Premier Adjoint
Deuxième Adjoint
Troisième Adjoint
Quatrième Adjoint

Les Conseillers

Sandrine BURGEVIN
Françoise GIBERT
Emmanuel NOGARET
Michaël PRUNIER
Denise SCHILDE

Serge DOSIERES
Gilbert GIBIER
Pierre PONT
Christelle ROUSSEAU



Les Commissions

Commission des Finances

Président: Thierry LORNE

Membres : Sandrine BURGEVIN, Pierre PONT, Mickaël PRUNIER, Denise SCHILDE

Sa mission est de préparer le budget et de suivre sa mise en place

Commission du Personnel

Président: Thierry LORNE

Membres : Richard BONNET, Gilbert GIBIER, Denise SCHILDE

Commission de la voirie, des réseaux et de l'assainissement

Président: Christian MOUTON

Membres : Gilles CEVAL, Serge DOSIERES, Gilbert GIBIER, Pierre PONT, Denise SCHILDE

Supervision et élaboration des projets sur l'assainissement, le service des eaux, la voirie

Commission Bâtiments - Propriétés communales

Président : Francis DRUMINY

Membres : Richard BONNET, Sandrine BURGEVIN, Serge DOSIERES, Gilbert GIBIER, Denise SCHILDE

Entretien des bâtiments communaux et préservation du patrimoine immobilier de la commune

Commission des Affaires Scolaires et Sociales

Présidente: Florence GOUVIER

Membres : Sandrine BURGEVIN, Emmanuel NOGARET, Mickaël PRUNIER, Christelle ROUSSEAU, Denise SCHILDE.

Suivi des affaires scolaires (cantine, école, garderie...) et des affaires sociales

Commission des Bois

**Présidents : Emmanuel NOGARET ,
Pierre PONT**

Membres : Gilles CEVAL, Serge DOSIERES, Gilbert GIBIER, Jean Paul JOSSIER, Mickaël PRUNIER

Suivi des affaires concernant la forêt communale, affouages...

Les travaux



La Salle des Fêtes

Le plafond de la salle ainsi que de la scène a été entièrement rénové en y incorporant des dalles chauffantes électriques.

Le niveau du plafond a été légèrement descendu, l'électricité a été rénovée ce qui permet d'avoir une plus grande luminosité dans la salle. Une couche isolante a été installée.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Rousseau pour la partie plafond et Gérard pour la partie électricité .

Maintenant vous aurez le loisir de louer une salle des fêtes lumineuse et confortable.

Le Local Technique

Un petit bâtiment a été construit dans l'enceinte de la maison familiale pour abriter les différents matériels utilisés par la commune, pour les fêtes, cérémonies.....Le mur d'enceinte, près du local a aussi été rénové.

Cette réalisation a été faite par l'entreprise Gherardi.



La Nouvelle Classe

En Mai dernier, nous avons appris qu'il y aurait une ouverture de classe en maternelle. Il fallait donc qu'une salle supplémentaire soit en place pour la rentrée des classes. Un préfabriqué a donc été installé dans la cour et relié au bâtiment principal.

Ce bâtiment a été mis en place par l'entreprise Modulobase.

Les Fenêtres et Les Portes de la Mairie

Les huisseries de la Mairie ont été changées dans la salle de conseil, le bureau du secrétaire, le bureau des permanences, ainsi que les portes d'entrées. Pendant la dépose, les grilles ont été décapées et traitées à l'époxy; Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Lambert et Sanchez.



LE PROJET D'ASSAINISSEMENT

LES DERNIERES INFORMATIONS SUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'AUXON

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 Décembre 2009 en présence des représentants du SDDEA (Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube), de l'Agence de Bassin Seine Normandie et du Conseil Général.

Par délibération en date du 21 Avril 2009, le Conseil Municipal de la commune a décidé de dévoluer l'étude à la parcelle pour le raccordement privé au futur réseau d'assainissement des eaux usées domestiques.

La Société BADGE, qui a été retenue, prévoit les prestations suivantes

- Une réunion publique préalable à l'étude courant 1er semestre 2010
- Une visite par habitation
- Un nivellement des parcours de la canalisation de raccordement par habitation
- Un plan de raccordement projeté par habitation plus un devis et un dossier individuel par habitation

La réalisation de l'assainissement des eaux usées porte sur la construction d'un réseau de collecte du bourg d'Auxon et la construction d'un dispositif de traitement des eaux combinant l'évapo-transpiration et l'infiltration dans le sol. En utilisant une roselière, ce dispositif vise le rejet zéro, afin de protéger la qualité du cours d'eau « le rû d'Auxon ».

La sortie de l'avant projet aura lieu en milieu d'année 2010 pour lancer la consultation des entreprises fin 2010.

Christian MOUTON, responsable de la commission voirie, réseaux et assainissement.

Communauté de Commune du Val d'Armance (CCVA)

Titulaires : Thierry LORNE, Christian MOUTON .

Suppléants : Florence GOUVIER, Pierre PONT

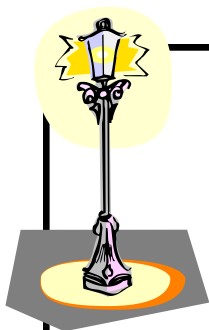
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Thierry Lorne

Président

Membres

Richard BONNET, Florence GOUVIER, Sandrine BURGEVIN, Christelle ROUSSEAU, Elisabeth MOYAT, Sylvie DUPLAN, Mireille JAY, Marie-Thérèse MACZYTA



ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage des espaces publics devient un enjeu, sur le plan de la qualité des ambiances urbaines nocturnes mais aussi en terme d'économies d'énergies.

Qui n'a pas entendu aux informations nationales, les nouvelles alarmantes sur le niveau d'approvisionnement en électricité pour cet hiver?

Dans cette optique, le conseil regarde ce qu'il serait judicieux de faire. Aucune décision n'a été prise pour l'instant, mais nous regardons comment Auxon peut participer, à son niveau, à l'amélioration de cette situation.

Si vous avez un avis sur la question, n'hésitez pas à nous renvoyer le coupon à la fin du bulletin.

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU



La Municipalité vous conseille fortement de protéger vos compteurs d'eau contre le gel jusqu'au 31 Mars.

Par contre, début avril, a lieu le relevé des compteurs d'eau. Il est rappelé que les abords du compteur doivent être dégagés et nettoyés.



conseil
départemental
d'accès
au droit
de l'aube

VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE MIEUX INFORMÉ OU ORIENTÉ EN MATIÈRE JURIDIQUE

- **CONNAÎTRE VOS DROITS ET OBLIGATIONS,**
- **COMPRENDRE LES TERMES D'UNE DÉCISION DE JUSTICE ET DES TEXTES DE LOIS,**

LES JURISTES DU CDAD 10 RÉPONDENT À TOUTES LES QUESTIONS JURIDIQUES QUE VOUS VOUS POSEZ ET ONT POUR RÔLE DE VOUS INFORMER, AIDER ET ORIENTER DANS VOS DÉMARCHES JURIDIQUES.

INTERVENANT GRATUITEMENT ET EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, LEUR DOMAINE D'INTERVENTION EST TRÈS VASTE : DROIT DE LA FAMILLE (Divorce, séparation, autorité parentale, décès...), DROIT DES VICTIMES, DROIT DU LOGEMENT (bail, achat, vente, succession), DROIT DE LA CONSOMMATION, DROIT PÉNAL, DROIT DU TRAVAIL ...

DES PERMANENCES ONT LIEU À LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE TROYES, D'AUTRES DE PROXIMITÉ SE DÉROULENT AU SEIN MÊME DE VOTRE COMMUNE DEPUIS L'ADHÉSION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU CDAD

Pour rencontrer une juriste du CDAD 10 vous devez prendre rendez-vous à une des permanences ayant lieu dans les mairies suivantes :

**LUNDI 04 JANVIER 2010 ERVY LE CHATEL
LUNDI 01 FÉVRIER 2010 AUXON
LUNDI 01 MARS 2010 ERVY LE CHATEL
MARDI 06 AVRIL 2010 AUXON
LUNDI 03 MAI 2010 ERVY LE CHATEL
LUNDI 07 JUIN 2010 AUXON
LUNDI 05 JUILLET 2010 ERVY LE CHATEL**

Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous. Adressez-vous à votre mairie ou à la communauté de communes (03 25 70 63 34) pour renseignements, horaires et inscription

ETAT CIVIL

DEPUIS LE DERNIER BULLETIN

Naissances

Le 14 Juillet 2009

Ilana VACHER, fille de Corinne et Sébastien VACHER

Le 20 Juillet 2009

Paul COQUILLE, fils de Isabelle et Philippe COQUILLE

Le 15 Août 2009

Lora DOSIERES fille de Véronique et Sébastien DOSIERES

Le 19 Octobre 2009

Killian BUCHILLOT, fils de Véronique et Allan BUCHILLOT

Le 25 Novembre 2009

Jade LUTHY fille de Muriel et Sébastien LUTHY

Mariages

Le 30 Mai 2009

Sandra LAPORTE et Franck HALLIEZ

Le 4 Juillet 2009

Christelle LOREZ et Jean-Jacques CHARTRE

Le 1er Août 2009

Nathalie GUILLEMINOT et Franck DESVIGNES

Le 22 Août 2009

Lucie FARDET et Guillaume MARECHAL-BAYRAND

Décès

Le 6 Avril 2009

Mme Madeleine RAGOT veuve MOREL

Le 16 Avril 2009

M. Gilbert BOURGEOIS

Le 1er Mai 2009

M. Jacques AULLEN

Le 25 Mai 2009

Mme Jeannine BINON veuve COLLOT

Le 12 Juin 2009

M. Henri PORTIER

Le 18 Juin 2009

M. Roger MIGNON

Le 15 Juillet 2009

Mme Marthe ROBERT veuve LEBOEUF

Le 16 Juillet 2009

Mme Juliette JONNIAUX

Le 2 Août 2009

Mme Claire COUILLAUT veuve COQUILLE

Le 5 Août 2009

Mme Renée KLEE veuve MOZET

Le 11 Septembre 2009

Mme Suzanne BABLET épouse MAHOUDEAU

Le 22 Septembre 2009

Mme Juliette AUBAIN veuve FOLLET

Le 25 Septembre 2009

M. Pierre PLACE

Le 11 Octobre 2009

Mme Eliane RAUDIN veuve KESTELEYN

Le 28 Novembre 2009

M. Raymond CLOQUELIN

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En raison des vendredis 25 Décembre 2009 et 1er Janvier 2010, fériés,

le ramassage des ordures ménagères aura lieu les

- Lundi 28 Décembre 2009 en remplacement du vendredi 25 Décembre

- Lundi 4 Janvier 2010 en remplacement du vendredi 1er Janvier

(concerne les hameaux de La Coudre, Cosdon, Roncenay, Courtelon, Vert et Le Moulin du Bois).

Les ordures ménagères devront être déposées devant chaque porte la veille au soir.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions seront reçues en mairie, aux heures habituelles et jusqu'au 30 Décembre 2009.

(Se munir d'une pièce d'identité et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur)

RECENSEMENT MILITAIRE ANNEE 2009 4ème PERIODE

Les jeunes garçons et filles nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE et DECEMBRE 1993** domiciliés à AUXON, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat **dès leur seizième anniversaire et au plus tard le JEUDI 31 DECEMBRE 2009.**

Se munir du livret de famille des parents.

L'affouage en forêt communale d'AUXON

Ventes de bois de l'automne 2009.

Les trente et un affouagistes n'auront pas la chance cette année d'exploiter les houppiers de Chêne et de Hêtre de notre forêt communale ; en cause les mauvais résultats des ventes d'automne des lots de bois en bloc et sur pied. En effet, il n'a pas été rare d'observer durant ces ventes, en pleine période de crise économique, jusqu'à 70% des lots invendus. Ce fut le cas pour les coupes mises en vente pour notre forêt. Il faudra attendre les prochaines ventes du printemps ou de l'automne 2010 pour voir si les bois communaux trouvent preneur.

Parcelles mises à l'affouage pour 2009/2010.

Néanmoins, il faut préparer les prochaines ventes et continuer à mettre en œuvre l'aménagement rédigé pour notre forêt communale. C'est à ce moment qu'interviennent les affouagistes qui auront à ouvrir durant l'hiver des chemins de débardage appelés encore cloisonnements d'exploitation. Ces emprises qui seront créées dans les parcelles 30.2 et 31 serviront à débarder les grumes qui devront être exploitées durant les prochaines années.

Un peu d'histoire

L'affouage est le droit de prendre du bois dans une forêt. Le mot "affouage" date du XIII^e siècle et vient du verbe d'ancien français "affouer" = chauffer, lui même du latin "affocare". Le mot affouage est souvent utilisé comme synonyme de *bois de chauffage*, bois de feu.

Sous l'Ancien Régime, les communautés rurales, surtout dans la moitié Nord de la France, détenaient, en biens communaux indivis, des terrains, notamment des forêts et des pâturages.

Les conseils municipaux de nombreuses communes forestières accordent à leurs habitants la possibilité de se procurer le bois nécessaire à leur chauffage domestique en le prélevant dans la forêt communale : c'est l'affouage.

Des avantages certains, individuels et collectifs

Au niveau individuel, l'intérêt premier de l'affouage est celui de disposer de bois de chauffage pour un coût minime ... à condition de lui consacrer le temps et les efforts nécessaires ! Ce point s'inscrit pleinement et dans le développement — impératif pour le pays — de l'usage des énergies renouvelables et dans les aides publiques associées au combustible bois (crédits d'impôt pour l'achat d'appareils performants et sûrs).

Mais cela va plus loin avec une implication personnelle dans la vie communale, une forme certaine de convivialité entre les affouagistes et un maintien de lien social dans les campagnes dont on a bien besoin, notamment dans les régions peu peuplées. Collectivement, les intérêts sont évidents.

L'affouage permet de favoriser une sylviculture de qualité, de maintenir une diversité de la flore et de la faune en inscrivant la forêt communale dans un développement durable et ce, de façon presque gratuite : ce patrimoine naturel et aussi culturel est entretenu et les liens entre les ruraux et leurs forêts resserrés.



Emmanuel NOGARET et Pierre PONT-COSSON, responsables de la « commission forêt »

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS D'AUXON



Le Centre de Première Intervention d'AUXON a eu le plaisir d'accueillir un nouveau pompier au sein de son groupe.

Bienvenue à Jordan DOUINE.

Cette année le CPI d'AUXON va perdre deux de ses membres: Thierry LORNE, en tant que Maire ne peut plus être pompier, et Christian MOUTON prendra sa retraite le 31 Décembre 2009, après 39 années de service.

Au cours de l'année, le CPI est intervenu **49 fois**: feux, accidents, secours à la personne, et pour la destruction d'insectes.

Le CPI tient à remercier les habitants d'Auxon, lors du passage des calendriers et des roulées. Ils vous donnent rendez-vous le samedi 3 Avril pour les roulées 2010.

Lors de la cérémonie du 11 Novembre la médaille et les diplômes suivants ont été remis par le maire:

MEDAILLE D'HONNEUR « ARGENT » (pour 20 ans de service)

Christian BERLOT

CDAD 1 (administratif):

Julien GIVRY

Cédric NEANT ULIVERI

Pierrick ROBIN

Claude LORNE

Frédéric POURILLE

Philippe COQUILLE

DIPLÔME CHEF D'EQUIPE INCENDIE

José DOUINE

Christian BERLOT

Denis RICHEBOURG

DIPLÔME D'EQUIPIER INCENDIE

Christophe DOUINE

Michel GUYOT

Thierry LORNE

Pascal RAMBOUD

Hervé RAMBAUD

Christian MOUTON

BASE SERGENT

DIV 2, INC 2

José DOUINE

TOUTES NOS FELICITATIONS A TOUS POUR VOTRE IMPLICATION



LE MARCHÉ

Tous les mercredis un petit marché prend place sur le parking de la mairie.

Il débute à 9H pour finir vers 13H.

Pour l'instant vous pourrez y trouver un maraicher, une pâtisserie - charcuterie artisanale et un apiculteur.

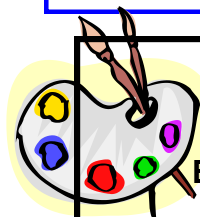
Pendant la période de Noël, un stand de décoration de Noël vient aussi au profit de l'association SOS Romilly Chiens.

CONFERENCE SUR LE DROIT DE LA FAMILLE

Début Mars aura lieu une conférence sur le droit des familles .

De nombreux sujets seront abordés, autour du sujet divorce: les conséquences pour les conjoints, les conséquences sur les enfants.

10 Mars 2010 dans la salle des fêtes d'Auxon.



ASSOCIATION EA EXPRESSION D'ART

Expositions Maison Familiale d'Auxon:

une exposition par saison, créations diverses, peintures, dessins, gravures, sculptures des artistes de l'Aube

Atelier d'Arts Plastiques:

Un vendredi sur deux de 14H à 17H à la Maison Familiale. Atelier pour les adultes d'Auxon et d'ailleurs pour faire vivre l'imagination en employant des techniques diverses

Atelier Maison de Retraite:

Un vendredi sur deux



Les archers du Péage

Horaires d'entraînement

Mardi 18H à 20H

Jeudi (réservé aux adultes) 18H à 20H

Samedi 15H à 17H30

De Sept à Mars, au COSEC d'Ervy
De Mars à Juillet en extérieur route de Si-vrey

Organisent leur concours en 2 championnats départementaux sur le terrain de sport d'Auxon le 25 Juillet 2010

:

- Tir fédéral
- Tir Beursault

Ouvert au public, buvette sur place

AUXON
N
I
M
A
T
I
O
N

Auxon Animation en voie d'extinction

Faute de bénévoles, l'association ne peut plus assurer ses activités habituelles.

Cette année encore, le spectacle de Noël aura lieu, mais en 2010 il est fort probable que le **carnaval**, la **fête de la musique**, le **vide grenier** ne pourront pas être organisés!!!!!!

Le 7 Janvier prochain à 20H, dans la petite salle de réunion, aura lieu l'assemblée générale de l'association où son sort en sera décidé: dissolution ou résurrection.

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour montrer votre attachement à ces manifestations et venir grossir le groupe des bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 Décembre

- à 15H45 pour le spectacle de Noël des enfants
- suivi à 18H d'un grand feu d'artifice

Florence Gouvier—Présidente

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE



LA MÉDIATHÈQUE.

C'est ainsi que l'on désigne une bibliothèque disposant de multi supports, écrits ou sonores, et mettant Internet à la disposition de ses adhérents. Notre bibliothèque est donc une médiathèque depuis un certain temps. Mais quel que soit son nom, elle est toujours ouverte à tous et gratuitement. Il suffit de s'inscrire.

En effet, en 2008, l'assemblée générale du comité de gestion adoptait la proposition de la Bibliothèque départementale de prêts de l'Aube -dont nous dépendons- qui souhaite mettre gratuitement la culture à la portée de tous. C'est ainsi que de nombreuses bibliothèques relais sont, comme nous, devenues gratuites. Nous nous en réjouissons car le nombre de lecteurs a nettement augmenté cette année. Alors que la moyenne annuelle des nouvelles inscriptions avoisinait la vingtaine, nous en sommes à 69 fin novembre. Ce qui porte le nombre de nos inscrits à 295(*) dont 217 ont emprunté au moins 1 document dans l'année. Comprendons que tous nos lecteurs ne fréquentent pas régulièrement nos rayons. Certains d'entre eux ne viennent – et leur choix est respectable- que lorsqu'ils en éprouvent le besoin.

(*) depuis 2007, car nos archives numériques ne datent que de cette date, correspondant à l'installation de notre dernier logiciel.

L'AUDIO DANS LA NAVETTE

Une bonne nouvelle pour les amateurs de musique. A partir de janvier 2010, nos auditeurs pourront consulter la liste des AUDIOS de la B.D.P. et obtenir leurs morceaux préférés par l'intermédiaire de la navette, cette voiture qui nous rend visite chaque jeudi et nous amène ce que nous n'avons pas à Auxon. Il faut quelquefois un peu de patience.

DOCUMENTS ABIMES : NE RIEN FAIRE !

Il arrive quelques fois des accidents sur les documents qui nous sont empruntés. Croyant bien faire, nos malheureux lecteurs essaient de guérir les blessures avec du scotch ou autres matériaux qui se dégradent avec le temps. Dans ces cas, **NE RIEN FAIRE !** Ramenez le document tel quel, avertissez-nous et nous réparerons avec nos adhésifs spéciaux.

A NOS DONATEURS

Un grand merci à tous nos donateurs qui enrichissent nos rayons et font ainsi profiter nos lecteurs de leurs acquisitions.

PIQUIRE DE RAPPEL (inefficace contre la grippe quelle que soit sa lettre)

Permanences les **mardis et samedis de 16h à 19h.**

(**03 25 42 00 13** pendant les permanences et le mardi à partir de 13h30 **03 25 42 11 86** hors permanence. Exceptionnellement, la bibliothèque sera fermée les samedi 26 décembre 2009 et samedi 02 janvier 2010 pour que nos lecteurs (et les bénévoles) puissent se reposer des fatigues de la veille.

L'ARMAN'SONNE RECRUTE!

L'Arman'sonne cherche de nouveaux musiciens pour compléter son orchestre. L'ensemble est ouvert à toutes personnes ayant la notion du solfège, qu'ils soient débutants, anciens amateurs ou musiciens confirmés.

Tous les mardis, les musiciens se retrouvent à partir de 20H à la salle des fêtes d'Eaux Puiseaux, pour les répétitions.

N'hésitez pas à contacter Christophe Louault ;
Tél. 03 25 76 68 44.



RESUME DES COMPTE RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Avril 2009

Le Conseil Municipal, Projet d'assainissement

- Décide d'engager la phase d'étude pour l'assainissement des eaux usées de la commune
- Arrête le montant prévisionnel de cette phase d'études, ainsi que le plan de financement, tout en sollicitant les subventions susceptibles d'être accordées.
- S'engage à respecter les procédures ad hoc pour l'attribution des marchés relatifs à ces études, et autorise le maire à signer les marchés correspondants.

Temps de travail d'un agent communal

- Vu l'avis du Comité Technique Paritaire, annule sa délibération du 13 Février 2009 relative à la diminution du temps de travail d'un agent communal prise avant avis du CTP, et, compte tenu de la demande de cet agent pour la diminution de son temps de travail, décide la suppression du poste de cet agent, et crée un nouveau poste tenant compte de la diminution du temps de travail souhaitée par cet agent

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2009

Le Conseil Municipal,

- Entérine le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2008, établi par le Service des Eaux d'AUXON
- Approuve le Compte de Gestion de la ZAC présenté par le Receveur Municipal pour l'exercice 2008, et vote une modification au budget de la ZAC 2009
- Décide de créer un nouveau poste d'agent communal pour seconder le personnel enseignant de la future nouvelle classe de maternelle, prévue pour la rentrée de Septembre, et charge le Maire de recruter cet agent, si possible sous forme de contrat aidé
- Maintient le tarif des repas facturés aux familles pour la cantine scolaire
- Décide de reconduire pour 2010 les modalités d'établissement des bases d'imposition retenues pour 2009, sans décider de nouvelles exonérations ou suppressions d'exonération, et de ne pas instituer de nouvelles taxes.
- Décide de rembourser Monsieur le Maire des frais qu'il a dû acquitter dans le cadre de ses fonctions.
- Renouvelle le contrat de mise à disposition de courte durée d'un logement communal avec un artisan local dans l'attente d'un relogement plus adapté à son activité
- Sollicite une subvention pour l'achat de deux abribus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Septembre 2009

Le Conseil Municipal,

Refuse le projet de centre de stockage à faible profondeur pour les déchets radioactifs de faible activité à vie longue (FA-VL)

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Septembre 2009

Le Conseil Municipal,

- Crée un nouveau poste d'agent de service à temps non complet à la cantine scolaire, et vote une modification de crédits au Budget Primitif de la Commune afin de rémunérer le nouvel agent.
- Renouvelle la convention avec le Centre de Gestion pour la médecine préventive
- Maintient le 3ème adjoint dans ses fonctions (adjoint concerné n'ayant pas pris part au vote)
- Décide de rembourser un adjoint des frais de correspondance qu'il a dû acquitter dans l'exercice de ses fonctions
- Entérine le rapport annuel 2008 du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Décide de ne pas exercer son Droit de Préemption Urbain sur la vente d'une propriété qui lui a été soumise

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Novembre 2009

Mr le Maire ouvre la séance en indiquant que Mr Fardet lui a adressé ce même jour sa lettre de démission du Conseil Municipal pour raisons personnelles. Il précise que cette démission prend effet dès réception de ce courrier.

Le Conseil Municipal,

- Entendu les explications de Mr le Maire concernant la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes afin de lui transférer la compétence « petite enfance ». Après en avoir débattu, le conseil adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes
- Instaure diverses commissions communales, désigne les présidents de commissions et nomme les membres de ces commissions
- Elit les délégués dans les divers organismes, comités et syndicats où siègent des représentants communaux
- Elit les membres du Conseil Municipal qui siègeront au CCAS
- Vote les taux des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à M. le Maire pour exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, et pour prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- Afin de faciliter la gestion de la Commune, accorde à M. le Maire ainsi qu'aux adjoints en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, une délégation pour prendre toutes décisions concernant les marchés inférieurs à 50 000€
- Suite à la demande de location de l'ancien local de la Poste par une société d'Auto-école, reporte à une prochaine réunion la décision sur d'éventuels travaux d'aménagement à réaliser, dans l'attente des résultats de l'étude de marché et de la confirmation de demande de location
- Modifie la destination et les conditions d'exploitation des produits initialement délivrés à l'affouage dans la parcelle 32 de la forêt communale
- Donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2010 de la coupe prévue dans les parcelles 30.2 et 31 de la forêt communale et fixe la destination et les conditions d'exploitation des produits de ces parcelles

Cette page vous appartient!!

- Vos questions
- Vos suggestions
- Vos remarques
- Vos critiques

Sont les bienvenues

Si vous désirez une réponse, merci de remplir et déposer cette page à la mairie:

NOM: _____

ADRESSE: _____
